

Sobriété numérique

Engagements individuels et collectifs

Une analyse réalisée sur la base de l'outil
« Les saisons de l'engagement » de l'ASBL Écotopie

Introduction

Dans une étude publiée dans notre Cahier du numérique en 2024¹, nous évoquons la sobriété numérique et les raisons pour lesquelles celle-ci est nécessaire, voire indispensable, au vu des impacts écologiques majeurs engendrés par le numérique, auxquels il faut ajouter ses impacts sur l'humain. Ces derniers s'observent tant en haut de la chaîne de production (impacts géopolitiques des guerres de ressources, conditions de travail dans l'extraction des métaux et dans les décharges, conséquences psychologiques du travail du clic pour entraîner les IA, etc.), qu'en bas de celle-ci, chez les utilisateurs et utilisatrices du numérique, parfois contraints à son utilisation. Dans cet article, il avait été question de la sobriété numérique comme projet sociétal, collectif, politique². C'était, nous semble-t-il, la seule façon de l'envisager afin de ne pas tomber dans un recensement de recommandations individuelles, qui dépolitiserait une question qui manque déjà cruellement de politisation³.

Après la diffusion de notre étude, plusieurs personnes nous ont toutefois demandé, d'une part,

des clés pour entamer une démarche individuelle de sobriété numérique, d'autre part des récits inspirants d'expériences collectives. Ces questions nous ont paru légitimes et pertinentes. C'est pourquoi nous avons souhaité proposer une nouvelle publication sur le sujet, qui abordera le concept sous un angle moins théorique. Il s'agira d'un parcours à travers des exemples d'engagement pour un numérique qui soit tenable écologiquement, éthiquement, humainement. Un parcours qui, pour dépasser la dichotomie entre la sobriété numérique comme projet sociétal et les gestes individuels, sera basé sur l'outil « Les saisons de l'engagement » de l'ASBL Écotopie – laboratoire d'écopédagogie⁴. Cet outil, construit à partir d'une étude d'Écotopie réalisée par la sociologue Émeline de Bouver⁵, utilise la symbolique des saisons pour envisager l'engagement en faveur d'une transition écologique dans sa pluralité. Il vise à sortir de la hiérarchisation entre les différentes formes d'engagement et à envisager la diversité des actions comme le reflet d'une diversité de chemins pour transformer la société. Chaque saison illustre une idée différente sur ce

¹ Anna Constantinidis, « La sobriété numérique », *Citoyenneté & Participation*, 2024, <https://citoyennete-participation.be/ressources/la-sobriete-numerique/>.

² Comme défini par l'ADEME (« Arcep sur l'empreinte environnementale du numérique en 2020, 2030 et 2050 », ADEME, 13 mars 2023, <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/lempreinte-environnementale-du-numerique/etude-ademe-arcep-empreinte-environnemental-numerique-2020-2030-2050.html>) ou le Shift Project (The Shift Project, *Déployer la sobriété numérique* (2020), <https://theshiftproject.org/publications/deployer-sobriete-numerique/>).

³ « AlterNumeris – Quelle société numérique voulons-nous ? », consulté le 13 juillet 2026, <https://www.alternumeris.org/>.

⁴ « Les saisons de l'engagement », *Écotopie*, 2022, <https://ecotopie.be/publication/les-saisons-de-lengagement/>.

⁵ Emeline De Bouver, « De l'écocivisme à l'écocitoyenneté. Dans quelles conditions l'écologie individuelle est-elle émanicipatrice ? », mars 2020, <https://ecotopie.be/publication/ecocivisme-ecocitoyennete/>.

qui permet à la société de changer. En déhiérarchisant les actions engagées se rouvre la possibilité pour chacune et chacun d'entre nous d'emprunter telle ou telle voie selon ses affinités, ses possibilités, ses priorités ou selon les périodes de la vie. L'outil mène à déconstruire l'idée de « militant·e idéal·e »⁶ et à accepter le fait qu'il existe une multitude de façons d'être engagé pour une même cause. Si nous pouvons davantage nous reconnaître dans une saison, c'est tout à fait normal. « Cet outil », indique Écotopie, « invite à revaloriser une forme de "division du travail militant" pour transformer la société en profondeur »⁷. Chaque saison a ses spécificités, comme le montre la description ci-dessous⁸.

- + Au printemps, l'engagement s'ancre dans une volonté de changer « les structures et les institutions qui façonnent notre vivre-ensemble ». Le printemps est la saison des manifestations, des actions collectives, des luttes, des propositions de lois et de politiques publiques.
- + « Pour un certain nombre d'entre nous », explique Écotopie, « s'engager dans la transformation de la société, c'est tisser du lien »,

c'est créer ou participer à des lieux « où l'on se rassemble, où l'on cocrée, où l'on débat, où l'on réinvente des façons de vivre ensemble moins destructrices de nos environnements ». L'été se traduit souvent dans des initiatives locales de convivialité et de proximité, dans du lien social.

- + L'automne parle de celles et ceux d'entre nous qui pensent que pour transformer la société, il faut agir sur la transformation du quotidien, des pratiques : « c'est transformer son mode de vie [...], ses comportements et gestes familiers ». C'est la saison des gestes du quotidien.
- + Alors que l'hiver, saison du ralentissement, amène à « questionner et transformer nos représentations et nos visions du monde, de l'humain, de la nature ». C'est la saison où agir sur le monde passe par un changement des imaginaires, par une position « de retrait, une prise de recul » et où l'action prioritaire réside dans le changement des logiques qui nous guident et des récits qui façonnent notre réalité.

⁶ « Les saisons de l'engagement ».

⁷ « Les saisons de l'engagement ».

⁸ Les citations de cette description sont toutes issues de l'outil « Les saisons de l'engagement ».

01. Application de l'outil « Les saisons de l'engagement » d'Écotopie à la question numérique

L'application de ce modèle à la question de la sobriété numérique nous semble pertinente en ce qu'elle permet de dépasser la dichotomie entre gestes individuels, souvent critiqués pour leur impact limité⁹, et recommandations politiques, parfois éloignées des préoccupations citoyennes car n'abordant pas la même réalité temporelle (p. ex. dérèglement climatique) et / ou géographique (p. ex. exploitation des travailleurs et travailleuses du Sud, implications géopolitiques).

Nous souhaitons également que cette publication puisse servir de base de discussion lors d'ateliers proposés par notre association sur la sobriété numérique, et que son contenu puisse y être discuté, amendé, complété, déconstruit, co-construit (à l'instar de l'outil initial d'Écotopie)¹⁰. En effet, le classement qui est proposé ici

est une proposition parmi d'autres possibles, et peut donc être remis en question et modifié. Tout comme la classification est subjective, le choix des exemples l'est aussi, et ne vise en aucun cas l'exhaustivité. Le but est plutôt d'entamer une cartographie afin de montrer que les chemins de l'engagement dans le domaine de la sobriété numérique sont nombreux et variés. Le « cours naturel des choses » vers le tout-au-numérique est un récit : le récit dominant. Et comme tout récit, il peut être questionné, déconstruit, et réécrit.

Avant d'entrer dans les saisons, nous tenons à remercier chaleureusement Écotopie pour l'autorisation à appliquer leur grille de lecture à la sobriété numérique, et en particulier Émeline de Bouver pour ses précieux apports à notre brainstorming, ses suggestions et sa relecture.

⁹ « Les écogestes : reprise en main de son quotidien ou dépolitisation de l'écologie ? », *Reporterre*, 18 mai 2026, <https://reporterre.net/Les-ecogestes-reprise-en-main-de-son-quotidien-ou-depolitisation-de-l-ecologie>.

¹⁰ Les ateliers pourraient aussi être une opportunité pour questionner les raisons pour lesquelles une saison est plus évidente à exemplifier qu'une autre, les freins qui existent, la place aussi de telle ou telle pratique dans telle ou telle saison. En effet, celle-ci peut changer en fonction de la manière dont on appréhende la question : à titre d'exemple, un boycott de l'IA peut aussi bien intervenir en automne (boycott individuel), qu'en hiver (par des prises de position publiques permettant au grand public d'accéder à un autre récit que le récit dominant sur l'IA), ou au printemps (par des actions militantes).

Printemps

Changer la société
par les institutions
et les structures
qui façonnent le vivre-
ensemble

02 • Lutter contre l'installation de data centers sur son territoire

A • L'exemple du Chili

La région de Santiago au Chili est devenue le terrain de jeu de prédilection des géants du numérique pour l'installation des data centers. La cause de cet attrait tient essentiellement à la Constitution du pays et au Code de l'eau d'autant de l'époque de la dictature de Pinochet¹¹, ainsi qu'aux politiques nationales de développement économique¹². La région compte déjà plus de cinquante data centers, et les conséquences sont de plus en plus dramatiques pour les populations locales : dans la commune de Quilicura, au nord de Santiago, les marais s'assèchent inexorablement – avec de réelles conséquences sur la biodiversité et l'emploi local – et les nappes phréatiques se vident beaucoup plus vite qu'elles ne peuvent naturellement se recharger¹³.

En cause, les systèmes de refroidissement des data centers, qui nécessitent d'énormes quantités d'eau douce¹⁴. Depuis plusieurs années, des habitants luttent pour combattre le développement de ces usines de données dans la région. C'est ainsi qu'en 2024, à Cerillos, la justice a donné raison au groupe environnementaliste MOSA-CAT en freinant, en raison de son coût trop important pour l'environnement, l'installation d'un nouveau centre de données de Google qui avait obtenu une autorisation de construction en 2020. Ce dernier s'est entre-temps engagé à mettre en place un système de refroidissement à air, mais la population veille et le projet est actuellement toujours en *stand-by*¹⁵.

¹¹ Qui reconnaissent la propriété privée sur l'eau et octroient de ce fait des droits d'extraction gratuits et sans restriction, ni sur les quantités, ni dans le temps, aux entreprises (« Le droit à l'eau dans la réforme de la Constitution chilienne, conférence en ligne », *Reporterre*, 2 décembre 2021, <https://reporterre.net/Le-droit-a-l-eau-dans-la-reforme-de-la-Constitution-chilienne>).

¹² Un « plan nacional de data centers », entamé en 2024 sous le gouvernement socialiste de Gabriel Boric, prévoit de tripler le nombre de data centers sur le territoire chilien d'ici à 2030 (*Chili : asséché par les data centers — Regarder le documentaire complet* / ARTE, 2025, <https://www.arte.tv/fr/videos/128630-000-A/chili-asseche-par-les-data-centers/>).

¹³ *Chili : asséché par les data centers*. L'élection de José Antonio Kast, président ultraconservateur d'extrême droite, qui a déjà suspendu une quarantaine de décrets (en cours d'examen) de son prédécesseur sur la protection de l'environnement, laisse présager une aggravation de la situation environnementale de la région et du pays (« Un président d'extrême droite investi au Chili : la destruction environnementale au programme », *Reporterre*, 11 mars 2026, <https://reporterre.net/Avec-Kast-investi-au-Chili-l-ultradroite-extractiviste-gagne-du-terrain-en-Amerique>).

¹⁴ « Data centers : pourquoi leur refroidissement consomme tant d'eau ? », *RTBF*, consulté le 4 août 2026, <https://www.rtbef.be/article/data-centers-pourquoi-leur-refroidissement-consomme-tant-d-eau>.

¹⁵ « “On s'est battus pour ces terres, on ne veut pas de ces trucs immondes” : au cœur de la révolte citoyenne contre les centres de données », *Le Temps*, 28 novembre 2025, <https://www.letemps.ch/societe/on-s-est-battus-pour-ces-terres-on-ne-veut-pas-de-ces-trucs-immondes-au-coeur-de-la-revolte-citoyenne-contre-les-centres-de-donnees> ; « Chili : asséché par les data centers », *Arte*, 2025, <https://www.arte.tv/fr/videos/128630-000-A/chili-asseche-par-les-data-centers/>.

Cette situation est le reflet de ce qui se trame au niveau global : un récent rapport de l'Organisation des Nations unies tire la sonnette d'alarme en indiquant que l'intelligence artificielle pour-

rait, d'ici 2030, consommer « jusqu'à 9 milliards de m³ d'eau douce, soit l'équivalent des besoins annuels de 1,3 milliard de personnes qui vivent en Afrique subsaharienne »¹⁶.

B • En Europe

Pendant ce temps, en Union européenne, la volonté est de tripler d'ici 2030 la capacité en centres de données : l'investissement prévu « pour booster l'IA » s'élève à « 200 milliards [...], dont 20 milliards iront directement dans le soutien "à des investissements privés dans des méga-usines" IA, ce qu'on appelle des *hyperscalers* »¹⁷. Or, on sait que l'empreinte carbone des data centers augmente à une vitesse vertigineuse : sur des données de 2022, l'ADEME évalue leur empreinte (donc l'utilisation des services) à 46 % de l'empreinte carbone du numérique (juste derrière la production d'objets numériques)¹⁸ — et ce chiffre ne prenait pas en compte le développement à grande échelle de l'IA générative, celle qui génère du contenu (texte, vidéos, images, musique, etc.),

qui a des impacts directs immenses mais va aussi entraîner un renouvellement des appareils pour qu'ils soient *IA-compatibles*. On sait que certains pays comme l'Irlande sont déjà obligés de freiner le déploiement des data centers en raison de la saturation du réseau électrique : les centres de données correspondent à 22 % de la consommation d'électricité du pays, ce qui a forcé les autorités à rouvrir des centrales à gaz et à pétrole¹⁹. Les demandes pour faire tourner certains centres de données au gaz commencent à affluer aussi auprès des pouvoirs publics en France²⁰. Alors qu'aux États-Unis la fronde est déjà bien en place et le sujet abrasif, pour reprendre les termes de la *Une de Libération* ce 2 juillet 2026²¹, la contestation commence peu à peu aussi dans les pays

¹⁶ « L'IA menace les ressources en eau et en énergie », *Nations Unies*, 4 juin 2026, <https://news.un.org/fr/story/2026/06/1158934>.

¹⁷ « "Les datacenters pourraient consommer 10 % de l'électricité belge en 2035" : un discret forum de l'IA à Bruxelles dénoncé par des militants », *lavenir.net*, 13 juillet 2026, <https://www.lavenir.net/actu/environnement/2026/03/25/les-datacenters-pourraient-consommer-10-de-lelectricite-belge-en-2035-un-discret-forum-de-lia-a-bruxelles-denonce-par-des-militants-video-/>.

¹⁸ « Numérique & environnement : entre opportunités et nécessaire sobriété », *ADEME*, consulté le 13 juillet 2026, <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/7883-avis-de-l-ademe-numerique-environnement-entre-opportunités-et-nécessaire-sobriété.html>.

¹⁹ « Data centers : quand l'Irlande est obligée de freiner alors que la France accélère », *France Inter*, 23 avril 2026, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-tech-la-premiere/la-tech-la-premiere-du-jeudi-23-avril-2026-8691810>.

²⁰ « "C'est une aberration" : pour les besoins de l'IA, les data centers veulent tourner au gaz fossile », 13 avril 2026, <https://reporterre.net/C-est-une-aberration-pour-les-besoins-de-l-IA-les-data-centers-veulent-tourner-au-gaz>.

²¹ « IA. Data centers. La fronde qui monte ».

européens. Aux Pays-Bas, en Irlande, dans le sud de la France, des collectifs s'organisent²² pour tenter de faire reculer les géants du numérique et conscientiser les gouvernements qui laissent le

champ libre aux multinationales du secteur avec pour argument massue la création d'emplois — là où, en réalité, elle serait bien plus limitée que dans d'autres secteurs²³.

C • En Wallonie et à Bruxelles

Signe d'une conscience grandissante du problème, le mouvement de désobéissance civile Code Rouge a organisé fin juin en Wallonie une action contre le techno-fascisme²⁴ sur le chantier de construction du data center de Google situé entre Sambreville, Farciennes et Aiseau²⁵. Le rassemblement, festif et joyeux²⁶, a eu lieu au plus fort de la canicule, et à peine quelques jours après que le lobby des data centers a demandé à l'UE de faire passer le développement de l'IA avant la lutte contre le réchauffement climatique (!)²⁷. Deux mois plus tôt, à Bruxelles, c'est GrowthKills et Extinction Rebellion qui avaient été aux commandes d'une action devant l'Hôtel Plaza, lors

d'un forum consacré à l'IA, au cloud et aux data centers. Outre le gouffre énergétique que représentent ces nouvelles technologies, les militants dénonçaient l'extrême discrétion qui entoure l'organisation de tels événements, qui s'adressent aux lobbies et entreprises et n'incluent jamais le citoyen dans la réflexion²⁸. « Tout se fait à bas bruit », ce qui complique l'engagement. En effet, qui pourrait citer les data centers déjà présents ou en construction, à part peut-être les habitants touchés dans leur territoire proche ?

Pourtant, plusieurs projets inquiétants sont en cours. Comme le montre Canopea, qui plaide

²² « “On s'est battus pour ces terres, on ne veut pas de ces trucs immondes” » ; « En France, les centres de données attirent la tension », *Libération*, 24 juin 2026, <https://www.liberation.fr/economie/economie-numerique/en-france-la-fronde-contre-les-centres-de-donnees-cherche-son-angle-data/>.

²³ « En Seine-Saint-Denis, les promesses d'emploi non tenues des centres de données. », *Mediapart*, consulté le 13 juillet 2026, <https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/180326/en-seine-saint-denis-les-promesses-d-emploi-non-tenues-des-centres-de-donnees>.

²⁴ Élu mot de l'année en 2025 par les internautes du *Soir* et de la *RTBF*, le terme techno-fascisme décrit « l'alliance croissante entre puissance technologique et tentation autoritaire, au détriment du débat démocratique » (« Technofascisme : le mot de l'année comme coup de semonce démocratique », *Le Soir*, 30 décembre 2025, <https://www.lesoir.be/719483/article/2025-12-30/technofascisme-le-mot-de-lannee-comme-coup-de-semonce-democratique>).

²⁵ « Action Code Rouge contre le “technofascisme” près du futur datacenter de Google à Farciennes », *RTBF*, 27 juin 2026, <https://www.rtbef.be/article/action-code-rouge-contre-le-technofascisme-pres-du-futur-datacenter-de-google-a-farciennes->.

²⁶ Action Code Rouge contre le « technofascisme ».

²⁷ « Le lobby des centres de données demande à l'UE de faire passer l'IA avant le climat : en pleine canicule, on s'étouffe », *Libération*, 24 juin 2026, <https://www.liberation.fr/economie/economie-numerique/le-lobby-des-centres-de-donnees-demande-a-lue-de-faire-passer-lia-avant-le-climat-en-pleine-canicule-on-setouffe/>.

²⁸ « “Les datacenters pourraient consommer 10 % de l'électricité belge en 2035” : un discret forum de l'IA à Bruxelles dénoncé par des militants ».

pour un moratoire sur les data centers en Wallonie²⁹, quatre *hyperscalers* sont en projet : trois à Saint-Ghislain et un à Feluy. C'est beaucoup trop, explique Arnaud Collignon : « l'infrastructure électrique wallonne ne peut pas supporter une telle demande »³⁰. À titre de comparaison, les trois data centers supplémentaires de Saint-Ghislain consommeraient chacun l'équivalent de « la consommation électrique annuelle de 750 000 ménages »³¹. Ceux-ci s'ajouteraient à la quarantaine de centres de données déjà présents en Belgique³², qui consomment déjà environ 4 % de la consommation électrique du pays, consommation vouée à tripler, voire quadrupler, d'ici 2035 (rappelons qu'en Irlande, il n'a fallu que 10 ans pour que la consommation des data centers quadruple)³³. Heureusement, « la décision n'est pas encore prise, et les autorités wallonnes

et locales disposent de plusieurs leviers pour limiter et encadrer ce développement »³⁴. À Bruxelles, la multiplication des data centers (à ce jour 18, en comptant la périphérie)³⁵ fait aussi « peser un risque sur le réseau électrique bruxellois », comme le résume un récent article de la RTBF³⁶.

Il faut espérer qu'à mesure de la prise de conscience des nombreuses externalités négatives du numérique, les mobilisations se multiplient, car le sujet des centres de données est central et majeur en matière de numérique. En effet, Arnaud Collignon rappelle, en se référant au think tank The ShiftProject³⁷, que « c'est l'offre qui tire la demande en matière de numérique, et cette offre est conditionnée par l'infrastructure autorisée. Plus il y aura de data centers, plus grande sera la dépendance numérique »³⁸.

²⁹ Arnaud Collignon, « Pour un moratoire sur les datacenters en Belgique », *Canopea*, 19 juin 2025, <https://www.canopea.be/pour-un-moratoire-sur-les-datacenters-en-belgique/>.

³⁰ Arnaud Collignon, « Quatre data centers en plus, c'est trop pour la Wallonie », *Canopea*, 13 mai 2026, <https://www.canopea.be/quatre-data-centers-en-plus-cest-trop-pour-la-wallonie/>.

³¹ Collignon, « Quatre data centers en plus, c'est trop pour la Wallonie ».

³² « Carte Des Data Centers En Belgique », consulté le 13 juillet 2026, <https://www.datacentermap.com/belgium/>.

³³ « Data centers : l'heure des choix », *L'Echo*, 31 mai 2025, <https://www.lecho.behttps://www.lecho.be/opinions/edito/edito-data-centers-l-heure-des-choix/10609806.html>.

³⁴ Collignon, « Quatre data centers en plus, c'est trop pour la Wallonie ».

³⁵ « Brussels Data Centers », consulté le 9 août 2026, <https://www.datacentermap.com/belgium/brussels/>.

³⁶ « La multiplication des data centers fait peser un risque sur le réseau électrique bruxellois », *RTBF*, consulté le 9 août 2026, <https://www.rtbef.be/article/la-multiplication-des-data-centers-fait-peser-un-risque-sur-le-reseau-electrique-bruxellois>.

³⁷ Laboratoire d'idées français visant à proposer des solutions pour décarboner l'économie, voir <https://theshiftproject.org/>.

³⁸ Collignon, « Quatre data centers en plus, c'est trop pour la Wallonie ». Pour les personnes intéressées par la lutte contre les data centers, notons qu'une brochure existe, rédigée par la chercheuse et professeure canadienne Anne Pasek, et traduite en français par le collectif Le Nuage était sous nos pieds : Anne Pasek, « Lutter contre les datacenters » (https://emmlab.info/Resources_page/Data%20Center%20Fights_digital.pdf, consulté le 4 juin 2026 ; Traduction en français par le collectif « Le nuage était sous nos pieds », voir : « Brochure — lutter contre les data center », 10 octobre 2024, <https://lenuageetaitsousnospieds.org/ressources/2024-10-10-brochure-lutter-contre-les-data-centers.html>.

03 • Lutter pour des services publics qui garantissent des alternatives non numériques

À Bruxelles, à l'initiative de l'association d'alphabétisation Lire et Écrire, de nombreuses personnes et plus de 200 associations, dont Citoyenneté & Participation, se sont mobilisées dès 2022 contre le projet d'ordonnance « Bruxelles numérique », qui prévoyait la numérisation des services publics et ne garantissait pas, initialement, un maintien des guichets et d'une ligne téléphonique. Cette mobilisation, sans précédent dans notre pays sur une question numérique, a réussi à mettre une pression certaine sur le gouvernement bruxellois. Début 2024, le texte était voté en garantissant l'accès à des guichets, soit une première victoire pour les associations mobilisées. Cependant, deux phrases dans le texte adopté posaient toujours problème : l'une indiquant permettre « de mettre en place d'autres canaux d'accès hors-ligne que les guichets, les téléphones et le courrier postal » ; la seconde stipulant que « les guichets, les téléphones et le courrier peuvent ne pas être mis en place si c'est une "charge disproportionnée" pour les administrations »³⁹. Le mouvement associa-

tif « Des guichets, pas du numérique » a donc introduit une requête contre le texte à la Cour constitutionnelle. Selon l'arrêt de la Cour⁴⁰, les deux phrases, qui n'ont pas été retirées, doivent toutefois être « interprétées d'une façon qui nous est assez favorable », indique Lire et Écrire⁴¹. Le résultat est qu'« aucune administration ne pourra donc supprimer les trois moyens non numériques d'accéder aux administrations (courrier, guichets et téléphone) parce que ça coûterait trop cher ou parce que les autorités ne les jugeraient pas nécessaires »⁴². « Le droit au non-numérique » est donc « bétonné pour les démarches administratives à Bruxelles »⁴³.

Comme le souligne Lire et Écrire, ce mouvement a « largement politisé la question du numérique. La place du numérique dans la société et ses impacts sociaux, démocratiques et environnementaux font désormais l'objet d'un débat public dans la capitale »⁴⁴. Il a ouvert la voie à d'autres combats du même ordre⁴⁵, notamment au fédé-

³⁹ « La Cour constitutionnelle a rendu son arrêt sur Bruxelles numérique », *Lire et Écrire*, 26 septembre 2025, <https://lire-et-ecrire.be/La-Cour-constitutionnelle-a-rendu-son-arret-sur-Bruxelles-numerique-a-t-on>.

⁴⁰ Cour constitutionnelle. Arrêt 126/2025, <https://fr.const-court.be/public/f/2025/2025-126f-info.pdf>.

⁴¹ « La Cour constitutionnelle a rendu son arrêt sur Bruxelles numérique ».

⁴² « La Cour constitutionnelle a rendu son arrêt sur Bruxelles numérique ».

⁴³ « Le droit au "non-numérique" bétonné pour les démarches administratives à Bruxelles », *Le Soir*, 25 septembre 2025, <https://www.lesoir.be/701138/article/2025-09-25/le-droit-au-non-numerique-betonne-pour-les-demarches-administratives-bruxelles>.

⁴⁴ « L'ordonnance Bruxelles numérique est votée. Garantit-elle les guichets ? », *Lire et Écrire*, 16 janvier 2024, <https://lire-et-ecrire.be/L-ordonnance-Bruxelles-numerique-est-votee-Garantit-elle-les-guichets>.

⁴⁵ L'exemple de Bruxelles est d'ailleurs cité par le magazine français *Socialter*, dans un article sur la ville de Villeurbanne, une des seules communes en France à faire du droit au non-numérique une revendication politique (voir Léa Dang, « Retour au guichet. Comment Villeurbanne a instauré un droit au "non-numérique" », *Socialter*. IA. Et si on débranchait ?, décembre 2025.)

ral. Une lettre ouverte co-signée par 429 organisations à la ministre Matz (ministre chargée du Numérique) insistait d'ailleurs en janvier 2026 sur la nécessité d'ajouter de nombreuses précisions

et balises dans l'avant-projet de loi sur le droit à une alternative non numérique pour chaque démarche administrative⁴⁶. Ce qui est aujourd'hui acté⁴⁷.

04 • Et une multitude d'autres luttes...

Nous avons choisi de nous intéresser ici à ces deux sujets, mais ils auraient bien sûr pu être complétés de tant d'autres exemples⁴⁸, allant des combats juridiques de la Quadrature du Net en France aux luttes contre la 5G ou contre les compteurs « intelligents » en passant par la création d'espaces

de discussion, le plaidoyer, l'expertise et l'accompagnement de structures⁴⁹, les ateliers de vulgarisation scientifique⁵⁰, le boycott collectif de l'IA⁵¹ ou encore des luttes activistes plus radicales prônant le désarmement, à savoir la neutralisation d'infrastructures jugées toxiques.

⁴⁶ « Lettre ouverte à la ministre Vanessa Matz, pour garantir l'accès humain aux (...) - Lire et Écrire », 28 janvier 2026, <https://lire-et-ecrire.be/Lettre-ouverte-a-la-ministre-Vanessa-Matz>.

⁴⁷ « La Chambre adopte l'alternative non numérique obligatoire dans les services publics », *La Libre*, 4 août 2026, <https://www.lalibre.be/dernieres-depeches/2026/07/16/la-chambre-adopte-lalternative-non-numerique-obligatoire-dans-les-services-publics>.

⁴⁸ Nous renvoyons sur ce sujet au livre des journalistes Fabien Benoit et Nicolas Celnik : Fabien Benoit et Nicolas Celnik, *Techno-luttes. Enquête sur ceux qui résistent à la technologie* (Seuil, Reporterre, 2022).

⁴⁹ Comme le propose l'Institut Belge du Numérique responsable (ISIT-BE).

⁵⁰ Par exemple les ateliers de la Fresque du Numérique.

⁵¹ Le boycott qui est justement intéressant « s'il commence à devenir collectif » selon Lou Welgryn et Théo Alves Da Costa, spécialistes de l'informatique et animateurs de l'association Data for good : « Les entreprises de la tech méprisent la société civile ». *Reporterre*, 2 juin 2026, <https://reporterre.net/Le-boycott-de-l-IA-est-pertinent-cette-industrie-n-a-pas-encore-totalement-colonise-nos>. Mentionnons p. ex. le Manifeste pour l'objection de conscience à l'IA de chercheurs universitaires français (« Face à l'IA générative, l'objection de conscience », Billet, *ATelier d'ÉCOlogie POLitique*, 14 juin 2024, <https://doi.org/10.58079/1591s>).

Été

Changer la société
par les liens sociaux

05 • Initiatives citoyennes et associatives pour un autre numérique

L'été, c'est « la création de réseaux de solidarité et de convivialité »⁵². En ce qui concerne le numérique, outre les lieux d'aide et entraide face à la fracture numérique et les collectifs de citoyens luttant contre la numérisation, ces réseaux sont souvent axés sur la création de communs. Les initiatives citoyennes pour les communs numériques entendent revenir à la promesse d'internet : celle d'un espace libre, partagé, non soumis aux décisions d'une poignée de milliardaires avides de profit. Comme nous le verrons dans cette saison, de la commune de Vandoeuvre en France à la *booture* de l'Université des Colibris en passant par le travail de Framasoft, l'objectif est le même : sortir de notre dépendance aux géants du numérique et construire un internet libre. Même si les raisons de cet engagement – réappropriation de ses données, refus du microciblage publicitaire, préoccupation démocratique, raisons éthiques – ne sont pas toujours directement liées à la sobriété⁵³, le lien entre émancipation et sobriété existe néanmoins. D'abord, les logiciels libres ont par définition un code ouvert, appropriable et modifiable : la logique derrière ceux-ci

est celle du commun. Le numérique libre est un numérique au service de l'humain, et non au service de quelques personnes, de leur fortune ou de leurs idées. Par conséquent, moins d'accumulation, de transfert et de stockage de données ; des outils conçus pour être à notre service et non pour nous rendre dépendant·es en nous faisant passer le plus de temps possible sur les plateformes en vue de « donner nos données »⁵⁴ ; des outils qui n'entrent pas dans une logique capitaliste délétère. Par ailleurs, les logiciels libres ont un impact sur le prolongement de vie des équipements numériques par le fait qu'ils sont moins soumis à l'obsolescence logicielle. Deux exemples :

- + tous les ordinateurs déclassés par le passage à Windows 11 peuvent avoir une deuxième vie grâce au système d'exploitation libre Linux⁵⁵ ;
- + côté smartphone, le système d'exploitation /e/os permet de prolonger l'utilisation de certains appareils. Par exemple, les mises à jour logicielles du Fairphone 3 (2019) arrivant à expiration en août 2026, /e/os permet de prolonger sa durée de vie d'au moins 2 ans.

⁵² « Les saisons de l'engagement ».

⁵³ Pour certains, comme les auteurs de l'essai *Contre l'alternumérisme* (Julia Laïnae et Nicolas Alep, éditions La Lenteur, 2023), seule une désescalade numérique pourra sauver la situation.

⁵⁴ Boris Fronteddu, « Donner ses données personnelles ? », *Citoyenneté & Participation*, 2023, <https://citoyennete-participation.be/ressources/donner-ses-donnees/>.

⁵⁵ « Quand Linux redonne vie aux vieux PC dont Windows ne veut plus », *Le Soir*, 24 août 2025, <https://www.lesoir.be/694897/article/2025-08-24/quand-linux-redonne-vie-aux-vieux-pc-dont-windows-ne-veut-plus>.

La France est le berceau de plusieurs collectifs ou associations travaillant pour un numérique libre⁵⁶, comme :

- + l'association d'éducation populaire Framasoft, qui propose des services libres pour de nombreux usages allant du sondage de dates aux échanges d'équipe en passant par l'hébergement vidéo⁵⁷ ;
- + le collectif des CHATONS (« Collectif des Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires »), initié par Framasoft suite sa campagne « Dégooglisons Internet »⁵⁸ ;
- + l'Université des Colibris, qui a récemment mis au point un outil semblable à un serveur qui permet l'autohébergement numérique local : la booture⁵⁹.

Le low-tech lab s'est tout récemment affranchi des Big-Tech en optant pour l'auto-hébergement⁶⁰. Certaines municipalité* donnent aussi l'exemple. Ainsi, à Vandoeuvre, près de Nancy, on prône la sobriété numérique⁶¹ : le site internet est sobre, l'administration utilise des

logiciels libres, on met des équipements à disposition des citoyens et citoyennes, on propose l'auto-hébergement d'une plateforme vidéo en ligne PeerTube (PeerTube Vandoeuvre) ainsi que des animations régulières pour installer Linux. Vandoeuvre est reconnue depuis 2025 Territoire Numérique Libre. C'est un label promu par une association (l'Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales) qui vise à encourager « les usages numériques libres, citoyens et collaboratifs »⁶².

Même si c'est peut-être moins visible ou médiatisé qu'en France, en Belgique aussi, des collectifs, associations et coopératives œuvrent pour un numérique libre (nous citerons ici des exemples issus de la Belgique francophone).

Des « install parties » sont périodiquement organisés dans plusieurs villes. Il s'agit de moments conviviaux où des férus de l'informatique et du libre aident des novices à installer un système d'exploitation comme Linux sur leur ordinateur. C'est le cas à Bruxelles (Bruxelles Linux User

⁵⁶ La conscience du problème de souveraineté numérique croît de plus en plus également dans les institutions (La Direction du Numérique a décidé en mars 2026 de basculer vers des logiciels libres ; Polytechnique annonçait la même décision en mai 2026).

⁵⁷ « Framasoft », 2 avril 2026, <https://framasoftware.org/fr/>.

⁵⁸ « Bienvenue sur le site du collectif CHATONS », consulté le 14 juillet 2026, <https://www.chatons.org/>.

⁵⁹ « Avec la "booture" : reprenons le pouvoir sur nos usages numériques », Mouvement Colibris, consulté le 14 juillet 2026, <https://www.colibris-lemouvement.org/magazine/avec-booture-reprenons-pouvoir-sur-nos-usages-numeriques>.

⁶⁰ « Low-tech Lab - La documentation de notre expérimentation « Vers un numérique souverain et résilient », consulté le 9 août 2026, <https://lowtechlab.org/fr/actualites-blog/sautoherberger>.

⁶¹ « Sobriété numérique », Vandoeuvre, consulté le 14 juillet 2026, <https://www.vandoeuvre.fr/bienvenue-la-ville/pla-nete-vandoeuvre/sobriete-numerique/>.

⁶² « Sobriété numérique », Vandoeuvre.

Group)⁶³, Louvain-la-Neuve (LouvainLinux)⁶⁴, Huy (LiHuy)⁶⁵, Liège (Lilit)⁶⁶ parfois via des groupes spécifiques, parfois via des repair cafés.

Plusieurs associations œuvrent aussi dans ce sens :

- + l'association Les Amis de la Terre et son groupe Inform'éthique, qui travaille tant sur le développement de la liberté numérique que sur la sobriété⁶⁷ ;
- + l'ASBL TacTic « pour une écologie des pratiques numériques »⁶⁸ ;
- + le collectif Les Amis du clic éthique, né des Ateliers « La face cachée du clic »⁶⁹ ;

- + Canopea, qui organise des ateliers sur la désintox numérique⁷⁰ ;
- + Éducode avec son code du numérique et son wiki participatif⁷¹, etc.

Les coopératives Nubo (cloud et mail)⁷² et Neibo (téléphonie)⁷³ ouvrent pour leur part la voie à une autre façon d'envisager internet et la téléphonie, en mode coopératif. Par ailleurs, des associations et organismes se dirigent de plus en plus vers les logiciels libres. Les personnes intéressées trouveront une carte des acteurs belges du logiciel libre sur le site de l'Association belge de promotion du logiciel libre, Abelli⁷⁴.

⁶³ « Bruxelles Linux User Group », consulté le 14 juillet 2026, <https://www.bxlug.be/>.

⁶⁴ « Louvain-Li-Nux », consulté le 14 juillet 2026, <https://www.louvainlinux.org/activites/install-party>.

⁶⁵ LiHuy — Ouvrez votre esprit à un monde ouvert..., 19 avril 2026, <https://lihuy.org/>.

⁶⁶ LiLIT (Liège) : <https://www.lilit.be/wiki/index.php?header=full&page=agenda>

⁶⁷ « Inform'Éthique », *Les Amis de la Terre*, 6 février 2025, <https://www.amisdelaterre.be/groupe/informethique/>.

⁶⁸ *Tactic — Technologies et transformation sociale*, 27 janvier 2021, <https://www.tacticasbl.be/>.

⁶⁹ Les ateliers *La Face cachée du clic* sont organisés par les Amies du Clic éthique et la Ligue des familles, en partenariat avec Abelli, Les Amis de la Terre, CEMÉA, Éducode et FIJ.

⁷⁰ « Atelier Désintox numérique — Quelles solutions face aux ingérences politiques sur les réseaux sociaux ? », *Canopea*, 23 avril 2025, <https://reseau.canopea.be/agenda/atelier-desintox-numerique-reseaux-sociaux/>.

⁷¹ « Informer, former & réfléchir aux défis du numérique », *Educode*, consulté le 14 juillet 2026, <https://www.educode.be/doku.php/accueil>.

⁷² « Nubo », consulté le 14 juillet 2026, <https://nubo.coop/fr/>.

⁷³ « La téléphonie mobile en coopérative », *Neibo*, consulté le 14 juillet 2026, <https://neibo.be/fr/>. Nous nous permettons de renvoyer aussi à notre analyse : Anna Constantinidis, « Pour une autre téléphonie », septembre 2022, <https://citoyennete-participation.be/ressources/telephonie/>.

⁷⁴ « Qui sont-ils, qui sont-elles ? », *Abelli asbl*, consulté le 14 juillet 2026, <https://abelli-asbl.be/?Qui-sont-ils-qui-sont-elles>.

06 • La réappropriation des outils et la reconnexion collective au Vivant

Les groupes low-tech, où on se réapproprie les outils dans la logique de l'outil convivial d'Ivan Illich, et les repair cafés, où on se réunit pour réparer et apprendre à réparer des objets, font également pleinement partie de la saison estivale, au même titre que les lieux ou moments collectifs, quels qu'ils soient, de déconnexion numérique et, surtout, de reconnexion au Vivant. Des lieux

où se tissent des liens réels et qui permettent de réfléchir collectivement à une autre manière de faire société, de faire connaître les alternatives, de les diffuser, de se réapproprier ses outils, et de remettre du collectif et de la convivialité dans une société numérisée de plus en plus individualisante.

Automne

Changer la société
par les pratiques

07 • Pratiques quotidiennes pour un autre numérique

L'automne est une saison ardue à écrire, car nous ne souhaitons pas, comme déjà dit en introduction, proposer une liste de gestes qui ferait oublier les ordres de grandeur dans les impacts du numérique⁷⁵. Les campagnes de sensibilisation à destination du grand public ont parfois tendance à faire oublier que derrière les gestes individuels, il y a un monde politique qui se dédouane de ce qui aurait un véritable effet impactant⁷⁶. Mais il n'en reste pas moins que ces gestes ont une importance et font partie de l'engagement⁷⁷.

L'automne, nous a expliqué Émeline de Bouver, c'est « vraiment la manière dont les grands enjeux me touchent dans mon quotidien et dans tout ce qui est à ma portée, pour avoir un impact sur l'enjeu. Sans avoir toutefois la prétention de penser que je vais le résoudre par mes actions et donc sans vivre cet engagement comme une course, une performance, une ascèse ou un ensemble d'injonctions trop lourd pour mes épaules »⁷⁸. L'objectif des personnes qui s'engagent dans une sobriété numérique personnelle n'est donc pas de devenir l'exemple parfait du citoyen « sobre », mais plutôt de trouver une posture adéquate dans son lien avec le numérique, et de voir si cette

posture est tenable, et jusqu'où elle est tenable, dans la société numérisée dans laquelle nous vivons. C'est le cas, par exemple, des personnes qui décident de se passer de smartphone, phénomène que nous avons commenté, à propos des jeunes, dans le cadre d'une interview au journal *Le Soir*⁷⁹ : la déconnexion leur cause des difficultés pratiques, de nombreux services étant désormais accessibles principalement par voie numérique, mais ils et elles questionnent leur posture, pèsent le pour et le contre. Et pour les deux personnes interviewées par la journaliste, il ressort deux avantages principaux : le temps retrouvé et une meilleure santé mentale.

Ces deux bienfaits peuvent apparaître grâce aux deux pistes d'action principales à retenir selon Frédéric Bordage, expert français de la sobriété numérique : « ralentir, et éteindre »⁸⁰.

On pourrait y ajouter un troisième réflexe : questionner le besoin⁸¹, pilier de la démarche low-tech.

Dans une société où tout nous pousse à l'efficacité, il est difficile de ralentir. Mais ralentir peut prendre différentes formes : instaurer des heures

⁷⁵ Constantinidis, « La sobriété numérique ».

⁷⁶ « Les écogestes : reprise en main de son quotidien ou dépolitisation de l'écologie ? ».

⁷⁷ D'autant qu'ils nous ont été réclamés lors d'animations en éducation permanente.

⁷⁸ Nous remercions Émeline de Bouver pour cet apport à notre brainstorming.

⁷⁹ « Le retour de la "brique" : pourquoi la Gen Z délaisse le smartphone pour le dumbphone », *Le Soir*, 6 février 2026, <https://www.lesoir.be/727314/article/2026-02-06/le-retour-de-la-brique-pourquoi-la-gen-z-delaiss-le-smartphone-pour-le>.

⁸⁰ Frédéric Bordage et Marie Morelle, *Tendre vers la sobriété numérique*, Je passe à l'acte (Actes Sud, 2021).

⁸¹ Réflexe mis en lumière par Olivier Vergeynst, directeur de l'Institut Belge du Numérique Responsable, interviewé dans notre étude : Constantinidis, « La sobriété numérique », 12-13.

de déconnexion par jour ; sortir de certains réseaux, trop addictifs ; passer par un moteur de recherche moins performant mais qui protège les données et ne propose pas d'aperçu IA automatique ; enlever les notifications sur son smartphone, ou les diminuer ; réduire l'usage de la vidéo HD ; ne pas recourir ou recourir le moins possible à l'IA générative. Aussi et surtout, ralentir fortement le renouvellement des appareils. Bien sûr, pas si simple quand tout nous pousse à les renouveler : offres conjointes avec smartphone gratuit à la

souscription d'un nouvel abonnement, publicité à gogo, obsolescence programmée, difficulté et coût de la réparation. Des campagnes comme celle de l'Agence du Numérique en 2024 peuvent être intéressantes (même si peu visibles)⁸², mais tant que le monde politique ne prend pas la question à bras-le-corps, on ne pourra pas s'attendre à un changement à grande échelle. Car ralentir aujourd'hui, c'est nager à contre-courant, et ce n'est pas toujours simple, ni possible.

⁸² « Numérique responsable », Digital Wallonia, consulté le 14 juillet 2026, <https://www.digitalwallonia.be/numerique-responsable/>.

Hiver

Changer la société
par les imaginaires
ou visions du monde

08 • Questionner les visions du monde liées au tout-au-numérique

Changer la société par les imaginaires ou les visions du monde, c'est aussi apprendre à nager à contre-courant. C'est lire, écouter, réfléchir, discuter, questionner les discours dominants et parfois se positionner contre ceux-ci.

Deux récits dominants nous semblent particulièrement répandus : l'idée selon laquelle le numérique apporte des solutions au problème du dé-

règlement climatique, et celle de l'inéluctabilité d'une société où l'IA générative s'inviterait dans tous les pans de nos vies. Nous ébaucherons ici quelques pistes de remise en question de ces idées. Et parce que l'hiver est la saison du ralentissement et que des spécialistes ont écrit cela bien mieux que nous, une liste de lectures et de ressources récentes clôturera l'hiver, liste subjective destinée à nourrir les réflexions hivernales.

09 • Remettre en question le techno-solutionnisme

Le techno-solutionnisme est l'idée selon laquelle la technique peut apporter et apportera des solutions aux problèmes environnementaux et sociétaux, et que l'être humain n'a donc pas à adapter ses comportements car la technique « nous sauvera ».

Cette logique, c'est celle qui mène par exemple au développement des *smartcities*, ou villes « intelligentes ». Nier que celles-ci apportent certaines solutions serait erroné : il est en effet possible d'apporter des solutions partielles à certains problèmes grâce au traitement des données : plus grande fluidité du trafic, gestion plus économe de l'eau, éclairages publics plus efficaces, etc.

Mais consubstantiellement à ces solutions, de nouveaux problèmes apparaissent⁸³ : si on réalise des économies et qu'on réduit l'impact environnemental de tel ou tel service grâce au numérique, on constate que l'empreinte de ce même numérique sur l'environnement s'avère plus importante qu'auparavant. Et qu'en est-il du cadre juridique, des risques de hacking, des pannes et dysfonctionnements, de la souveraineté numérique (à qui confie-t-on toutes ces données ?), et de l'effet-rebond⁸⁴ ? Des questions et des problématiques qui se retrouvent trop peu dans les débats publics, à notre avis, et dont ne se saisissent pas suffisamment nos dirigeant·es politiques.

⁸³ Nous renvoyons sur les *smartcities* à l'analyse de notre collègue Benoît Debuigne : « Smart Cities. Obsolescence à programmer », 2024, <https://citoyennete-participation.be/ressources/smart-cities/>.

⁸⁴ On parle d'effet rebond lorsque les gains énergétiques permis par une amélioration technologique sont diminués voire annulés en raison d'une augmentation des usages due aux gains énergétiques. Par exemple, les personnes ayant installé des panneaux photovoltaïques ont tendance à avoir une consommation plus importante qu'auparavant ; le trafic étant fluidifié, les usagers ont tendance à prendre davantage leur voiture ; l'éclairage étant moins cher, on éclaire plus longtemps, etc.

Jusqu'il y a quelques années, la présence simultanée de nombreux rapports sur les effets environnementaux du numérique – parmi lesquels des rapports commandités par l'industrie technologique et n'étudiant que les effets indirects positifs⁸⁵ – sans l'existence d'un rapport synthétisant l'ensemble du contenu de ces travaux, et l'absence de rapports belges sur le sujet, ne facilitaient pas une lecture claire du problème. C'est sur la base de ce constat que le collectif belge de spécialistes universitaires AlterNumeris a produit en 2024 un rapport intitulé « Faire cohabiter numérique et environnement ? », qui s'attelle à mieux décrypter ces enjeux. Ce rapport développe un raisonnement en trois pans, correspondant à trois regards indispensables pour aborder cette question : expert, politique et citoyen. L'une des conclusions de ce rapport appelle à la plus grande prudence : malgré les nombreux débats clivants et partisans sur le sujet, l'expertise scientifique conclut à « un impact direct négatif incontesté du numérique sur l'environnement »⁸⁶ :

« Les transitions numérique et écologique n'ont pas une tendance naturelle à se renforcer mu-

tuellement. La jeunesse et la rareté des études existantes doivent mener à la prudence et à l'application du principe de précaution avant de conclure à la nécessité d'une numérisation à tous les étages »⁸⁷.

Si le chemin est encore long vers une prise de conscience plus large de ce problème, il ne faut pas perdre de vue que de plus de plus de personnes, notamment dans le domaine des technologies numériques, sont sensibles à la question, comme le montre l'existence de structures comme l'Institut Belge du Numérique Responsable, de collectifs comme AlterNumeris, ou encore, en ce qui concerne l'IA, de modules obligatoires dans certaines écoles de commerce comprenant l'éthique des technologies et leurs impacts environnementaux⁸⁸. Mais si entendre parler de numérique responsable ou durable devient de plus en plus courant, les termes de « sobriété » ou de « désescalade »⁸⁹ sont encore peu audibles, là où pourtant, face aux connaissances actuelles des impacts du numérique, ils devraient être au centre de l'attention et du débat public.

⁸⁵ Par exemple le rapport *Digital4Climate* commandité par Agoria, sur lequel nous renvoyons à l'étude d'AlterNumeris citée dans la note suivante.

⁸⁶ « Faire cohabiter numérique et environnement ? », *AlterNumeris*, consulté le 14 juillet 2026, <https://www.alternumeris.org/faire-cohabiter-numerique-et-environnement/>, 3.

⁸⁷ « Faire cohabiter numérique et environnement ? », 3.

⁸⁸ « Certificat de spécialisation en Intelligence Artificielle (IA) », consulté le 14 juillet 2026, <https://www.hecexecutiveschool.be/certificat-de-specialisation-en-intelligence-artificielle>.

⁸⁹ Julia Lăinae et Nicolas Alep, *Contre l'alternumerisme : pourquoi nous ne vous proposerons pas d'écogestes numériques ni de solutions pour une démocratie numérique*, 2e éd (Éditions la Lenteur, 2023).

10 • Remettre en question la société de l'IA générative

En matière d'IA qui, rappelons-le, fait partie de notre quotidien depuis de nombreuses années déjà (p. ex. correcteurs orthographiques, tri des spams, traductions automatiques, etc.), c'est aujourd'hui son volet génératif qui occupe une large part de notre actualité au quotidien. Depuis son apparition en 2022 avec le lancement de ChatGPT, l'IA générative ne cesse de se profiler comme une technologie révolutionnaire qui, nous dit-on, modifiera nos habitudes et nos vies, qu'on le veuille ou non. Malgré cette marche forcée, son utilisation mérite d'être âprement questionnée, au vu de ses impacts sur l'environnement et sur l'humain.

Pour que les modèles d'IA tels que ChatGPT, Gemini ou Claude puissent générer pour tous leurs utilisateurs (et ils sont nombreux, puisque tout un chacun devient potentiellement générateur de contenu) des mails, des conseils, des musiques, des images et des vidéos, les infrastructures matérielles doivent être de plus en plus performantes et de plus en plus nombreuses. On l'a vu, la course au développement effréné des data centers est lancée. Et ceux-ci nécessitent pour leur construction des minerais rares, dont l'extraction engendre depuis des décennies des conflits armés (pensons au Congo), des conditions de travail inhumaines ainsi qu'une grande quantité d'émissions de gaz à effet de serre, entraînent une bétonisation des sols (le contraire de ce qui est nécessaire pour absorber les chocs du dérèglement climatique) et

nécessitent pour leur fonctionnement une quantité colossale d'eau douce et d'énergie. En amont de ces modèles se trouvent les forçats du clic qui, à l'autre bout du monde, travaillent à longueur de journée à annoter et indexer des images (parfois très choquantes) et sont payés une misère. Et en aval, des travailleurs et travailleuses qui s'interrogent sur l'avenir de leur emploi.

Alors, l'IA, pourquoi ? L'IA, pour qui ? Oser entendre et faire entendre des voix divergentes est, à nos yeux, indispensable. On nous rétorquera que nous sommes dans une situation similaire aux débuts d'internet et que ceux qui n'entrent pas dans le « train du progrès » seront vite déclassés. Mais à notre sens, la situation n'est pas la même qu'aux débuts de l'ère de la toile :

- + l'épuisement des ressources de la planète s'accélère ;
- + nos infrastructures énergétiques existantes ne peuvent pas supporter le poids de tous les data centers (on entend de plus en plus parler de data centers situés... dans l'espace)⁹⁰ ;
- + le capitalisme numérique a de plus en plus de mal à masquer ses effets délétères sur l'emploi, la santé mentale et le fonctionnement de nos démocraties ;
- + les sécheresses se multiplient et le dérèglement climatique se fait de plus en plus ressentir.

Qu'attendons-nous pour remettre en question

⁹⁰ « La promesse de data centers dans l'espace, mais à quel prix ? », *Le Soir*, 11 juin 2026, <https://www.lesoir.be/752357/article/2026-06-11/la-promise-de-data-centers-dans-l-espace-mais-quel-prix>.

individuellement et collectivement une nouvelle technologie qui vient accélérer, de manière vertigineuse et avérée, des processus bien souvent néfastes à l'être humain et à l'habitabilité de la Terre ? Pourquoi faut-il tant de courage pour oser dire non ? Et pourquoi nous sentons-nous bien seuls lorsque nous tentons d'adopter cette posture de rejet ? Peut-être parce que deux idées sont particulièrement bien ancrées dans nos imaginaires collectifs : l'inéluctabilité des avancées technologiques et la nécessité de la performance. Là où notre civilisation est aveuglée par la performance, le reste du Vivant, nous explique le biologiste Olivier Hamant, est pourtant gouverné par la robustesse. Cette même robustesse que l'humanité devrait urgemment développer pour pouvoir faire face aux enjeux du XXI^e siècle⁹¹. On entend souvent que l'IA générative permet de gagner du temps, mais « du temps pour faire quoi ? », et surtout, « au bénéfice de qui ? », s'interroge la coopérative française Commown, qui œuvre pour une électronique sobre et engagée et a décidé de boycotter l'IA⁹². On pourrait d'ailleurs

ajouter : au détriment de qui⁹³ ? Les questions éthiques et sociétales autour de cette nouvelle technologie sont éminemment urgentes, et elles mériteraient un débat public et une prise en main éclairée du monde politique.

Les plaidoyers appelant au boycott de l'IA générative dont nous avons pris connaissance lors de nos recherches, comme celui de la coopérative française Commown⁹⁴, nous séduisent par l'idée qu'ils véhiculent, à savoir celle d'aligner nos actes et nos valeurs. La cohérence ou l'alignement, nous semble-t-il, même s'il n'est pas toujours tenable à 100 %, est une piste de réflexion fondamentale, quel que soit notre domaine d'engagement. Car même si nos actes individuels ou collectifs à petite échelle ne changeront pas la face du monde, ce que cette cohérence peut nous rendre, c'est une forme de puissance. Cette impression, précieuse, que nous sommes encore aux commandes de nos vies et que nos choix nous appartiennent⁹⁵.

⁹¹ « Olivier Hamant : "Le monde de l'hyperperformance pousse son chant du cygne" », *Le Soir*, 11 février 2026, <https://www.lesoir.be/728305/article/2026-02-11/olivier-hamant-le-monde-de-lhyperperformance-pousse-son-chant-du-cygne>.

⁹² « Pourquoi Commown boycotte l'utilisation d'IA et plus particulièrement les IA génératives », *Commown Coopérative d'Intérêt Collectif*, 13 avril 2026, <https://forum.commown.coop/t/pourquoi-commown-boycotte-l-utilisation-d-ia-et-plus-particulierement-les-ia-generatives/3015>.

⁹³ Par exemple, l'employé décidant d'utiliser l'IA pour aller plus vite dans ses tâches ne va-t-il pas très rapidement surclasser ceux qui ont décidé de ne pas le faire ?

⁹⁴ « Pourquoi Commown boycotte l'utilisation d'IA ».

⁹⁵ Nous sommes bien conscients que ce refus n'est pas toujours possible (il l'est même rarement) dans le milieu professionnel.

11. Petite liste subjective de ressources récentes⁹⁶ pour nourrir les réflexions hivernales

> Anne Alombert, *De la bêtise artificielle*, Allia, 2026 – essai.



> Fabien Benoît, Nicolas Celnik, *Techno-luttes. Enquête sur ceux qui résistent à la technologie*, Seuil-Reporterre, 2022 – reportage.

> Frédéric Bordage, *Tendre vers la sobriété numérique*, Actes Sud, collection « Je passe à l'acte », 2021 – petit manuel.



> Juliette Brigand, Nicolas Celnik, *Un grain de sable dans la machine*, Le Passager clandestin, 2026 – roman graphique.



> Alain Damasio, *Les Furtifs*, Édition La Volte, 2019 – roman ; *Vallée du Silicium*, Seuil, 2024 – essai poétique ; et Alain Damasio, Baptiste Morizot et Vinciane Despret interviewés à Bozar, décembre 2026, conférence rediffusée sur Auvio : <https://auvio.rtbf.be/media/dans-quel-monde-on-vit-dans-quel-monde-on-vit-3435609> – podcast.

> Delphine De Vigan, *Je suis Romane Monnier*, Gallimard, 2026 – roman.

> Écran total, *Manifeste contre la gestion et la numérisation de nos vies*, Éditions La Lenteur, 2026 – manifeste.

> The Friends of Attention, *Attensité ! Manifeste du mouvement de libération de l'attention*, Paris, Édition la Découverte, 2026 – manifeste.



> Olivier Hamant, *La troisième voie du vivant*, Odile Jacob, 2022 ; *Antidote au culte de la performance : la robustesse du Vivant*, Tracts Gallimard, 2023 ; *De l'incohérence : philosophie politique de la robustesse*, Odile Jacob 2024 – essais.

> Hadrien Klent, *Le Jour Zéro*, Le Tripode, 2026 – roman.

> Bruno Patino, *Submersion*, Grasset, 2023 ; *De l'obsolescence humaine*, Grasset, 2026 – essais.

> *Trench-tech*, podcast pour une tech éthique : <https://trench-tech.fr/> – podcast

⁹⁶ Par souci de cohérence temporelle et pour des raisons d'espace, nous n'intégrons pas à cette liste les critiques plus anciennes de la technologie, toutefois fondamentales également pour développer une pensée technocritique : nous renvoyons sur ce sujet à l'ouvrage *Techno-luttes*, 85-114.

Conclusion

À travers ce parcours, nous voyons en filigrane la complémentarité des saisons et leur impact les unes sur les autres. L'adoption de pratiques de sobriété peut influencer sur les luttes collectives : quelqu'un qui n'a pas de smartphone va davantage ressentir la fracture numérique et va peut-être s'engager dans la lutte pour le maintien des services publics non numériques. Tout comme les luttes collectives peuvent peser sur les décisions individuelles : la lutte pour le maintien des guichets va créer la possibilité d'une moindre connexion. Le lien se tisse également avec l'hiver : le changement de pratiques peut passer par un questionnement sur notre rapport au numérique, et le temps retrouvé grâce à la déconnexion peut donner l'occasion de transformer en profondeur nos imaginaires et visions du monde. Par ailleurs, les saisons permettent de considérer d'autres façons de répondre à la crise comme légitimes. Ainsi, des réponses parfois considérées comme des fuites empêchant la lutte (comme la déconnexion) ou comme insuffisantes (comme les gestes individuels ou la croyance dans un autre numérique⁹⁷), peuvent dialoguer sur un pied d'égalité avec des prises de position plus militantes contre l'escalade numérique.

Nous concluons sur deux pistes de réflexion reprises de l'excellent ouvrage « Techno-luttes. Enquête sur ceux qui résistent à la technologie »,

auxquelles nous aimerions nous intéresser dans une prochaine publication. D'abord, la nécessité d'ouvrir de nouveaux imaginaires pour « décoloniser notre imaginaire technophile »⁹⁸. Car si les récits dystopiques sont fondamentaux pour prendre conscience des nombreuses problématiques liées à la numérisation du monde, nous avons aussi besoin de nouvelles visions possibles, dans lesquelles l'être humain est partie intégrante du Vivant, des visions qui nous font sortir de la fuite en avant vers la technologisation de nos vies. Ensuite, et c'est lié, il est important de sortir des mots du numérique pour penser le numérique, nous expliquent Fabien Benoît et Nicolas Celnik⁹⁹. Nous ne réalisons pas toujours en effet l'imprégnation profonde de notre vocabulaire par les promoteurs du numérique. Pour renouveler la pensée, il nous faut donc élargir nos champs lexicaux et combattre avec lucidité cette *novlangue* qui nous impose une vision du monde : « *homo numericus* », « *digital natives* », « *smart city* »¹⁰⁰, autant de concepts tout sauf neutres qu'il est important de débusquer et de contrer par un nouveau vocabulaire et par de nouveaux récits.

⁹⁷ Laïnae et Alep, *Contre l'alternumerisme*.

⁹⁸ Fabien Benoît et Nicolas Celnik, *Techno-luttes : enquête sur ceux qui résistent à la technologie*, Collection dirigée par Hervé Kempf (Éditions du Seuil « Reporterre », 2022), 138.

⁹⁹ Benoît et Celnik, *Techno-luttes*, 145.

¹⁰⁰ Benoît et Celnik, *Techno-luttes*, 145-46.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles